

(F) Mode d'emploi

Type A : Largeur de fer de roulement de 60 – 200 mm
Capacité 1000kg, 2000kg et 3000kg

Type B : Largeur de fer de roulement de 200 – 320 mm
Capacité 2000kg et 3000kg



Mod. CTP

(Simple traduction de la notice originale)

France

Yale Levage SARL

Zone Industrielle des Forges
18108 Vierzon Cedex
Phone: 00 33 (0) 248/71 85 70
Fax : 00 33 (0) 248/75 30 55
Web Site: www.yale-levage.com
E-mail: centrale@yale-levage.com



SOMMAIRE

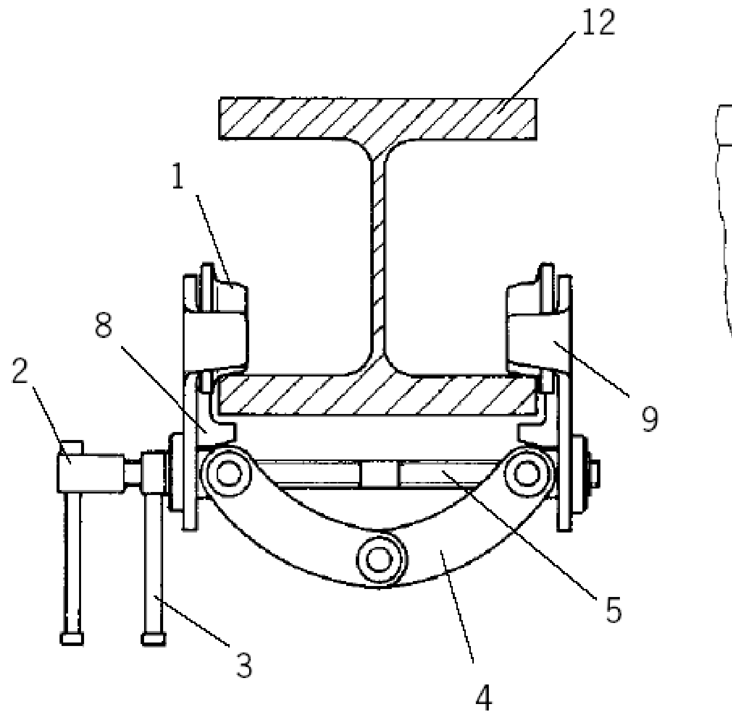
1. INTRODUCTION

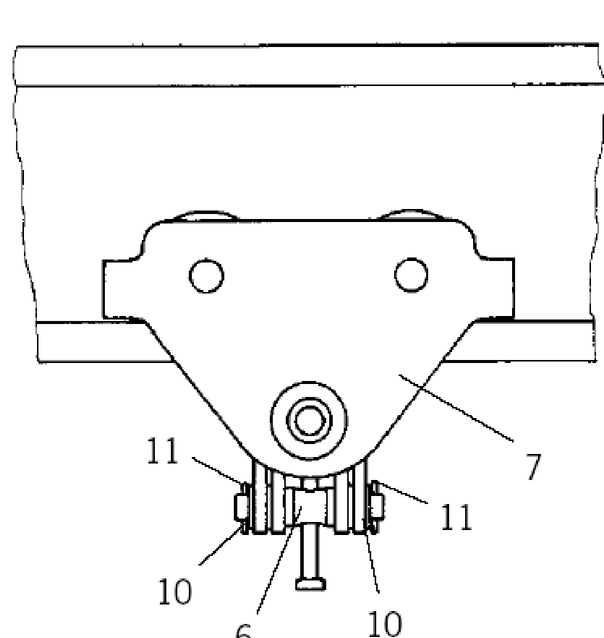
Attention : tous les utilisateurs doivent lire attentivement les instructions de montage et de mise en service avant l'installation et la première utilisation de nos potences, portiques et palonniers. Ces instructions doivent permettre à l'utilisateur de se familiariser avec notre matériel et de l'utiliser au maximum de ses capacités. Les instructions de mise en service contiennent des informations importantes sur la manière d'utiliser le chariot griffe de façon sûre, correcte et économique. Agir conformément à ces instructions permet d'éviter les dangers, réduire les coûts de réparation, réduire les temps d'arrêt et augmenter la fiabilité et la durée de vie du matériel. Le manuel d'instruction doit toujours être à proximité du matériel. Toute personne devant travailler avec le chariot griffe doit lire attentivement ces instructions et respecter :

- la mise en service, la préparation, le dépannage et le nettoyage.
- la maintenance (entretien et/ou réparation).
- Le transport.

En complément de ces instructions de mise en service et des réglementations relatives à la prévention des accidents, il faut tenir compte des règles en vigueur dans chaque pays en matière de sécurité du travail (cf. le Code du Travail pour la France) et professionnelles.

1.1. INFORMATIONS TECHNIQUES





1. Roue de chariot
2. Levier de réglage
3. Levier de verrouillage
4. Flasque
5. Tige filetée
6. Traverse de suspension
7. Flasque
8. Elément anti-inclinaison
9. Elément anti-chute
10. Rondelle
11. Goupille
12. Fer (profilé)

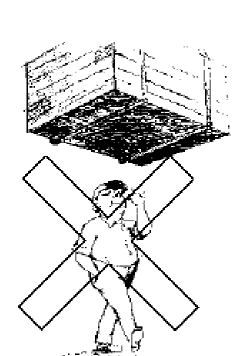
Modèle	Capacité kg	Largeur de fer de roulement mm	Poids kg
CTP2-A	2000	75 - 200	9,9
CTP2-B	2000	200 - 320	10,3
CTP3-A	3000	75 - 200	17,5
CTP3-B	3000	200 - 320	19,5

2. INSTRUCTIONS DE MISE EN SERVICE

2.1. UTILISATION CORRECTE

Capacité maximale :
Le chariot griffe CTP Yale a été conçue pour fournir un point de fixation solide et sûr sur les supports en I ou autres profilés. La capacité indiquée sur le chariot griffe correspond à la charge maximale; celui-ci ne doit pas être dépassée.

Zones de danger :



* ne pas lever ou transporter des charges lorsque du personnel est dans la zone de danger
* ne pas autoriser le personnel à passer sous une charge suspendue (figure 2)
* ne pas laisser la charge suspendue ou en tension sans surveillance
* ne commencer à manœuvrer la charge qu'après l'avoir suspendue correctement et que tout le personnel, soit sorti de la zone de danger.

Suspension de la charge :
L'opérateur doit s'assurer que la charge est suspendue de manière que le palan, la chaîne ou la charge ne le mette pas en danger, lui ou d'autres personnes.

Température environnante :
Les chariots griffes peuvent être manipulés dans des températures ambiantes comprises entre -10°C et +50°C. Veuillez consulter le fabricant en cas de conditions extrêmes d'utilisation.

Réglementations :
L'utilisation des chariots griffes de sécurité nécessite de se conformer strictement à la prévention des accidents et aux mesures de sécurité du pays d'utilisation.

Maintenance/Réparation :
Afin de s'assurer d'un fonctionnement correct, il faut se conformer non seulement aux instructions de mise en service, mais aussi aux conditions de contrôle et de maintenance. Si on observe des défauts, il faut immédiatement arrêter d'utiliser la griffe.

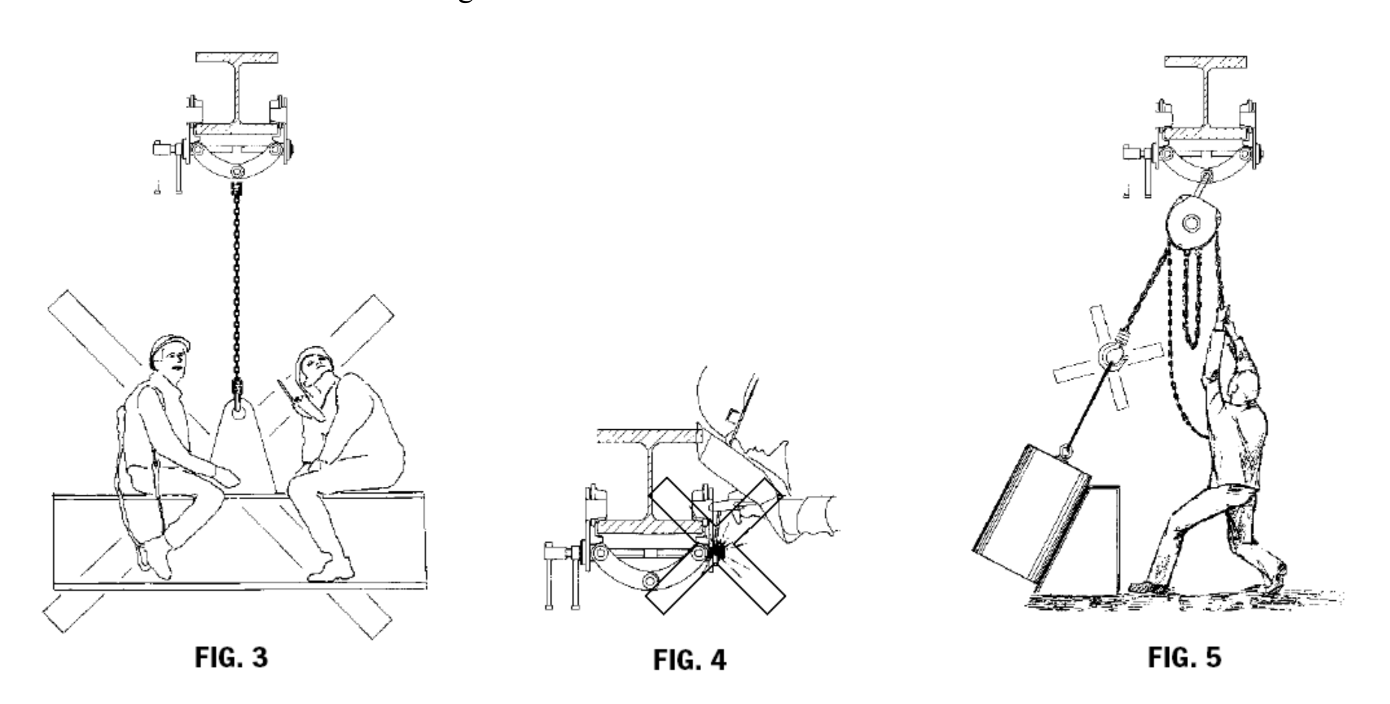


FIG. 3 FIG. 4 FIG. 5

2.2 UTILISATION INCORRECTE

* ne pas dépasser la capacité nominale du chariot griffe
* ne pas utiliser le chariot griffe pour le transport de personnes (fig.3)
* le travail de soudure sur le chariot griffe est strictement interdit (fig.4)
* ne jamais tirer en biais; efforts latéraux sur la barre de suspension et les flasques interdits (fig.5). Lever/ tirer uniquement lorsque le point de suspension de la barre de suspension et le point d'accrochage de la charge forment une ligne droite.

. Ne pas faire tomber le chariot griffe par terre. Celle-ci doit toujours être déposée avec précaution sur le sol.

2.3 PREMIERE MISE EN SERVICE

Inspection avant la première mise en service :
Chaque chariot griffe doit être examinée par une personne compétente avant la première utilisation afin de corriger d'éventuels défauts. L'inspection comportera principalement un examen visuel et fonctionnel et permettra de s'assurer que le chariot griffe est sûre et n'a pas été endommagée lors du transport ou du stockage.
Les inspections doivent être faites par le fabricant ou le fournisseur, bien que la société puisse mandater un membre spécialisé du personnel de l'entreprise.
Les contrôles doivent être provoqués par l'utilisateur.

Inspection avant de commencer à travailler :
Il faut à chaque fois vérifier que le chariot griffe et toutes les pièces de charge ne présentent pas de défauts visuels. De plus, il faut vérifier que le chariot griffe soit fixée correctement. Le choix et la définition des fers de roulement incombent à l'utilisateur.

Inspection de la plaque à maillon et de la traverse de suspension :
Veiller à ce que le chariot griffe ne présente pas de défauts externes, déformations, fissures superficielles, usures et marques de corrosion.

Inspection de l'alignement de la largeur du chariot :
Vérifier que l'espace libre entre les ailes de la roue du chariot et le bord externe du profilé est identique des deux côtés et dans des tolérances données. Elargir les espaces libres, par exemple permettre au chariot de faire des courbes plus petites est interdit.

2.4 FONCTIONNEMENT/ MISE EN SERVICE

Utilisation correcte :
Le chariot Yale a été conçu pour fournir un point de fixation solide, sûr et traversable sur les supports en l ou autres profilés. La capacité indiquée sur le chariot griffe est la charge maximale autorisée. Celle-ci ne doit en aucun cas être dépassée.
La largeur du fer sur lequel le chariot griffe doit être fixée doit être entre les valeurs indiquées sur la plaque d'identification.

Le fer doit être inspecté par une personne compétente afin de déterminer sa stabilité.

Le chariot griffe Yale est classée comme moyen de suspension de charge auquel toutes les consignes de sécurité concernant les moyens de suspension de charge doivent se conformer.

Méthode d'utilisation :

Pour une rotation de la tige filetée, ouvrir suffisamment le chariot griffe pour qu'elle soit emboîtée sur l'aile du fer. Par une rotation de la tige filetée en sens inverse, le chariot griffe se ferme. En réglant plus finement, on obtient le jeu latéral "A".

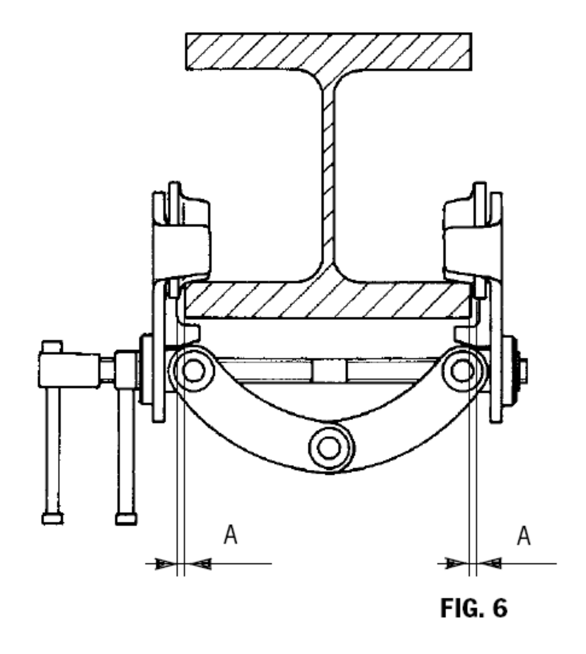


FIG. 6

Capacité	1.000 kg – 3.000 kg
Modèle	1,5 mm – 2,0 mm
Largeur de fer min.	60 mm
Largeur de fer maxi.	320 mm

Pour maintenir le montage correct, on bloque le levier de verrouillage (voir fig.1, page 4) contre la flasque latérale. En démontant le chariot griffe, relâcher d'abord le levier de verrouillage avant de faire tourner la tige filetée.

La charge doit être suspendue au centre, partie la plus fine de la traverse de suspension. La traction en biais est interdite et peut provoquer une déformation des flasques, flasques latérales et traverses de suspension (voir fig. 5).

Remplacement de la tige filetée :

1-) Enlever les goupilles et rondelles (pièce 10 et 11) et les flasques (pièce 4).
2-) Par rotation de la tige filetée, ouvrir le plus possible le chariot griffe.
3-) Oter la goupille élastique du levier de réglage et enlever le levier de réglage.
4-) Oter le levier de verrouillage de la tige filetée.
5-) Faire tourner la tige filetée pour démonter le chariot complètement.
6-) Ajuster la nouvelle tige filetée à l'aide du levier de verrouillage et fixer le levier de réglage avec une nouvelle goupille élastique.
7-) Fixer les flasques, les rondelles et sécuriser avec les nouvelles goupilles.

2.5 INSPECTION/ MAINTENANCE

Inspections régulières :

Les chariots griffes doivent être soumis à des inspections régulières par une personne compétente, afin de s'assurer qu'elles restent en bon état de fonctionnement. Les inspections doivent être faites annuellement, sauf si des conditions difficiles d'utilisation nécessitent des inspections plus fréquentes. Les pièces du chariot griffe doivent être vérifiées quant à leurs défauts, usure, corrosion ou autres irrégularités, et tous les dispositifs de sécurité doivent être testés quant à leur bon état et efficacité. Pour tester le chariot griffe, une charge test égale à la capacité nominale du chariot griffe est requise. Les réparations doivent être effectuées par un atelier agréé qui utilise des pièces détachées YALE d'origine.

Les contrôles doivent être provoqués par l'utilisateur.

Maintenance :

Vérifier que la tige filetée est bien graissée et que les joints de la flasque sont bien lubrifiés.